

FOCUS

Humains

est un magazine d'information et un magazine d'action. Pétitions, appels à mobilisation, et à correspondance... Nous vous incitons à vous mobiliser pour une personne en danger ou une situation analysée dans chaque numéro, dans cette rubrique « Focus ». Signez, participez, diffusez, postez pour bâtir avec l'ACAT-France un monde plus juste et plus digne.

Dans ce numéro, signez la pétition demandant la libération de Mojahed Kourkour et la condamnation des véritables responsables de la mort de Kian Pirfalak.



IRAN

J'AGIS POUR MOJAHED KOURKOUR, CONDAMNÉ À MORT

La famille du garçon dénonce cette condamnation qui ne vise qu'à couvrir les véritables auteurs du crime, des membres des forces de sécurité ayant tiré sur des manifestants.

Au moment de la rédaction de cet appel, Mojahed Kourkour est sous la menace d'une exécution imminente. L'ACAT-France demande sa libération et la condamnation des véritables responsables de la mort de Kian Pirfalak.

RÉPRESSION EN IRAN

UNE POLITIQUE
TORTIONNAIRE
EN TOUTE
IMPUNITÉ

TEXTE MARIA DONATELLI,
directrice du pôle
Programmes et plaidoyer
de l'ACAT-France
et ÉLIAS GEOFFROY,
responsable
Programmes et plaidoyer
Afrique du Nord
et Moyen-Orient

Depuis la mort, en septembre 2022, de Mahsa Amini, Iranienne de 22 ans originaire du Kurdistan iranien, un incroyable soulèvement s'est enclenché. D'abord porté par les femmes contre les violences qu'elles subissent, le mouvement a pris une tournure antigouvernementale, dénonçant les multiples atteintes aux droits humains. Mais le régime s'est engagé dans une répression tous azimuts des opposants afin d'assurer sa survie et son impunité.

Jina Mahsa Amini est une icône du combat pour la liberté. Mais elle est, avant tout, une victime de la violence et de la tyrannie du régime iranien issu de la révolution islamique de 1979. En septembre 2022, à 22 ans, elle a été battue à mort par la police des mœurs iranienne pour avoir prétendument porté son hijab de manière incorrecte. Pour tenter de maquiller son meurtre, les autorités ont déclaré que Mahsa avait eu un problème cardiaque, niant qu'elle ait subi quelque forme de violence que ce soit. Pourtant, son frère, qui a pu la voir à l'hôpital, a rapporté que « le visage de Mahsa était tuméfié et que ses jambes étaient couvertes d'ecchymoses ». L'information a circulé sur les réseaux sociaux à partir d'une photo d'elle intubée dans son lit d'hôpital, publiée par le compte Twitter

Kianoush Ramezani est un artiste, dessinateur et militant des droits humains iranien réfugié en France depuis 2010. Il travaille comme dessinateur de presse, notamment auprès de Courrier international, La Croix, We Demain, etc.

+1500tasvir, spécialisé dans la dénonciation de la répression du régime. Deux femmes journalistes, Niloufar Hamed et Elaheh Mohammadi, ont également largement participé à faire connaître le cas de Mahsa Amini. Arrêtées par le régime, elles sont poursuivies pour « collaboration avec un pays adverse, rassemblement et collusion contre la sécurité nationale et propagande contre le régime ».

LA CHUTE DU MUR DE LA PEUR

Le meurtre de Mahsa Amini a réveillé l'infinie colère des femmes. Il a rapidement fait le tour des réseaux sociaux et le hashtag #MahsaAmini sur Twitter a battu le record mondial de 284 millions de tweets. La population s'est alors exprimée dans la rue et sur les réseaux sociaux, mais aussi par des actions symboliques, comme ces femmes qui se sont filmées sans foulard ou en train de se couper les cheveux. Des vagues de protestation, menées principalement par des femmes, ont entraîné quelque deux millions de personnes dans les rues de 160 villes et petites localités, suscitant un soutien international extraordinaire.

Très vite, un slogan s'est imposé, sonnait comme la devise de ce qui pourrait être un nouvel Iran démocratique : « Femmes, vie, liberté ! » Le mouvement est massif. Le soulèvement ne se limite plus au hijab obligatoire ou aux droits des femmes et touche une grande partie de la population, transcendant les âges, les classes sociales et les groupes ethniques.

Le régime iranien n'a jamais été confronté à ce genre de mouvement. Alors que l'Iran a connu de nombreuses révoltes dans les années passées, elles n'ont jamais réussi à fédérer les différentes parties de la société. Celle-ci est différente, comme si elle arrivait à réunir les multiples frustrations et revendications de la population iranienne qui s'accumulent depuis des années. Le soulèvement s'est étendu à des préoccupations et à des groupes plus larges : les jeunes, les étudiants et les enseignants, les classes moyennes et ouvrières, les habitants des communautés rurales et pauvres, et les minorités ethniques (Kurdes, Arabes, Azéris et Baloutches) et religieuses qui, comme les femmes, se sentent des citoyens de seconde zone et sont particulièrement mobilisées. Pour ces différents groupes, Mahsa Amini et sa mort incarnent les souffrances qu'ils ont endurées dans leur propre vie. Les manifestations ont pris une tournure antigouvernementale, appelant à la fin du régime et à la destitution de son guide suprême, l'Ayatollah Khamenei. Le mur de la peur est tombé.

UN ESPACE CIVIQUE RÉDUIT À NÉANT

Face à ce danger existentiel majeur, le régime choisit encore et toujours la même réponse : une violence et une répression de plus en plus dures. Il a commencé par réprimer les manifestants, mais aussi des individus qui se trouvaient au mauvais endroit au mauvais moment ou choisis au hasard. Au moins 527 manifestants, dont 48 femmes et 71 enfants, ont été tués et des milliers arrêtés. Près de la moitié des contestataires sont issus du Kurdistan et du Balouchistan, où les manifestations ont duré le plus longtemps. En qualifiant de →



Repères

LE CONTEXTE

La République islamique d'Iran est connue pour ses atteintes répétées et massives aux droits humains. Dès le début du régime de l'Ayatollah Khomeini, ancien guide suprême, des milliers de prisonniers politiques sont exécutés. L'Iran est à présent installé à la deuxième place des pays qui exécutent le plus, le recours à la torture y est systématique et le droit à un procès équitable quasi inexistant. Si l'Iran a connu plusieurs épisodes de manifestations de masse, elles n'ont pas réussi à bousculer le régime. Alors que l'espoir de l'avènement d'un Iran plus démocratique reposait sur eux, les réformistes, plusieurs fois au pouvoir, n'ont jamais modifié la nature du régime. La réalité du pouvoir demeure aujourd'hui dans les mains de l'Ayatollah Khamenei, avec le soutien des gardiens de la révolution, véritable garde prétorienne du régime.

CHIFFRES CLÉS

527 personnes sont décédées
en lien avec les manifestations, dont 71 enfants

19 571 personnes
ont été arrêtées au prétexte d'être liées
à des attaques contre le régime

112 manifestants ont été
condamnés à mort après des aveux forcés
concernant des crimes contre le régime

L'ACAT-FRANCE AGIT

• L'ACAT-France s'engage dans la sensibilisation sur la peine de mort en Iran auprès du grand public. Elle est ainsi partenaire du film *Sept Hivers à Téhéran*, sorti le 29 mars 2023, qui suit la longue errance dans le couloir de la mort de Reyhaneh Jabbari, une jeune femme condamnée à la peine capitale pour avoir tué l'homme qui tentait de la violer. Le film suit aussi le combat de sa mère, Shole Pakravacen, et du reste de sa famille pour tenter de la libérer.

→→ séparatistes ses détracteurs dans les régions ethniques, et du fait de la présence de groupes armés dans ces régions, la propagande du régime cherche à faire croire que les arrestations et les condamnations à mort se font au nom de la lutte contre le terrorisme et les groupes séparatistes. Selon Iran Human Rights, 174 personnes appartenant aux minorités baloutches ont été exécutées en 2022, ce qui représente 30 % du total des exécutions de l'année.

La société civile, également visée par les attaques du régime, était déjà ciblée par le pouvoir avant la mort de Mahsa Amini. En juin 2022, déjà, M. Javaid Rehman,

« Face aux violations massives des droits humains, l'impunité du régime et de ses membres prévaut. »

6 Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran, avait exprimé son inquiétude vis-à-vis de l'escalade des arrestations arbitraires d'enseignants, de militants et de dirigeants syndicaux, d'avocats, de défenseurs des droits de l'homme et d'autres personnes. Cette situation n'a fait que s'aggraver depuis les manifestations de septembre 2022, réduisant à néant le peu d'espace civique qui restait.

LA PEINE DE MORT, OUTIL D'INTIMIDATION

Pour les personnes arrêtées – on parle de plus de 19000 individus sur le site www.ijcollective.com – et arbitrairement détenues, un cycle infernal de violations et d'humiliations se met en marche. Les conditions de détention sont inhumaines : surpopulation, manque de nourriture et d'eau, mauvaise ventilation et insalubrité des cellules, absence de soins médicaux. Beaucoup de manifestants arrêtés sont détenus dans des lieux secrets, gérés par différents services de sécurité du pouvoir. Les prisonniers y sont torturés de multiples manières afin d'obtenir des aveux. Plusieurs cas de personnes arrêtées et ayant succombé aux blessures infligées avant ou après leur arrestation ont également été signalés. Utilisée depuis des années, la pratique de la diffusion d'aveux forcés à la télévision est également en augmentation depuis le mouvement de révolte de 2022, une manière d'instiller la peur auprès de la population pour la décourager de manifester. Ces aveux obtenus sous la contrainte sont ensuite utilisés lors de simulacres de procès, expédiés en quelques minutes, durant lesquels les droits de la défense les plus élémentaires sont bafoués.

Sur la base de ces mêmes aveux, plusieurs condamnations à mort en lien avec ces manifestations ont été prononcées.

En avril 2023, Iran Human Rights décomptait 105 personnes risquant la peine de mort. Au moins quatre condamnés en lien avec les manifestations ont été exécutés, un message de terreur adressé par le régime à sa population. Mais, selon Mahmood Amiry-Moghaddam, le directeur de l'ONG, le nombre de manifestants exécutés aurait pu être encore plus élevé s'il n'y avait pas eu de mobilisation au niveau international. En plus de viser directement les personnes participant au mouvement antigouvernemental, le régime a augmenté drastiquement le nombre d'exécutions de personnes condamnées pour des crimes de droit commun (meurtres et infractions liées à la drogue) quelques jours seulement après le début des mobilisations de masse. Ainsi, en 2022, Iran Human Rights a constaté une augmentation de 75 % des exécutions, atteignant ainsi 582 personnes exécutées, un chiffre jamais atteint depuis 2015. Une fois de plus, le régime a recours à son arme ultime de dissuasion et d'intimidation envers sa population, en montrant sa froide détermination à se maintenir en place. Une fois de plus, ce sont les membres des minorités ethniques qui sont les plus visés.

L'IMPUNITÉ POUSSÉE JUSQU'AU BOUT

Face à ces violations massives des droits humains, l'impunité du régime et de ses membres prévaut. Mensonge et impunité entourent la mort de Mahsa Amini. Mensonges, encore, sur les certificats de décès des personnes mortes à la suite de leur passage dans les centres secrets de détention : leur mort serait due à un arrêt cardiaque, un accident de voiture, un suicide, une overdose, une bagarre entre détenus... Certains détenus dans un état critique sont libérés, avant de mourir quelques jours plus tard à l'hôpital. Dans d'autres cas, les corps des victimes sont disposés ou mis en scène pour faire croire qu'elles sont mortes pour des raisons tout autres que les violences qu'elles ont subies. Les autorités prennent parfois les dépouilles en otage, menaçant d'enterrer la victime dans un lieu lointain, voire inconnu, afin de forcer les familles à garder le silence. Ce chantage peut aller jusqu'à des menaces à leur encontre, et les autorités continuent de harceler les familles dans la durée afin de s'assurer de leur soumission. Cette pression va jusqu'à les forcer à mentir face caméra ou sur les réseaux sociaux au sujet des causes réelles de la mort de leur proche. Ces pratiques existent aussi pour les familles de manifestants tués dans la rue par les forces de sécurité. Le régime a également recours à une technique encore plus pernicieuse : deux enfants, Kian Pirfalak et Mona Naghib, ont été tués par des membres des forces de sécurité alors qu'ils circulaient en voiture ; le régime a fait porter la responsabilité de ces meurtres à des manifestants innocents. Pour la mort du jeune Kian Pirfalak, le régime a accusé Mojahed Koukour, un manifestant qui n'était même pas présent au moment des faits, et l'a forcé à formuler de faux aveux devant une caméra. Le 7 avril 2023, il a été condamné en première instance à la peine de mort. Les manifestants faussement accusés du meurtre de Mona Naghib risquent la même sentence. Le gouvernement iranien est prêt à tout pour assurer l'impunité de ses membres. ♦



Trois questions à...

MAHMOOD AMIRY-MOGHADDAM,
directeur d'Iran Human Rights

Comment la peine de mort est-elle utilisée par le régime pour réprimer la révolte en cours ?

M. A-M. : Les autorités iraniennes ont utilisé la peine de mort comme un outil pour instiller la peur dans la société. La plupart des personnes exécutées ne sont pas condamnées à mort pour des motifs politiques, mais le calendrier des exécutions est étroitement lié à des événements politiques comme les manifestations. C'est ce que nous avons constaté ces derniers mois. Cela a commencé deux semaines après la manifestation de septembre. Depuis lors, en moyenne, deux personnes sont exécutées chaque jour. On constate une augmentation du nombre de prisonniers baloutches, qui représentent environ 30 % des effectifs, alors qu'ils ne constituent que 5 % de la population. Et, dans cette région, les manifestations se poursuivent.

Est-ce que les rapprochements entre l'Arabie saoudite et l'Iran peuvent avoir un impact sur la répression en cours ?

M. A-M. : Le régime iranien entretient de bonnes relations avec des régimes autoritaires comme la Russie et la Chine. Le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et l'Iran n'aura pas d'impact majeur sur la répression en cours. Le cas échéant, il pourrait temporairement améliorer la situation financière des autorités iraniennes. C'est regrettable, car plus elles ont de capacités financières, plus elles peuvent allouer de fonds à la répression.

Quel rôle la France et l'Europe peuvent-elles jouer ?

M. A-M. : L'Europe et la communauté internationale peuvent jouer un rôle important, mais c'est le peuple iranien qui apportera le changement. En revanche, le soutien de la communauté internationale peut réduire le coût de ce changement. Prenons l'exemple du régime d'apartheid en Afrique

Agissez

L'ACAT-France invite ses militants à interpeller la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Madame Catherine Colonna, pour lui faire part de leurs préoccupations concernant l'imminence de l'exécution de Mojahed Kourkour. On compte au moins 582 personnes exécutées pour l'année 2022, avec une recrudescence à partir d'octobre, après les premières manifestations. De nombreux manifestants, comme Mojahed Kourkour, risquent la peine de mort. Son cas est particulièrement révélateur de la mécanique mortifère mise en place par le régime : il est accusé à tort du meurtre d'un garçon de 9 ans, Kian Pirfalak, en réalité tué par les forces de sécurité, comme le répète sans cesse la mère de la jeune victime. Forcé de faire de faux aveux devant une caméra, il a été condamné le 7 avril en première instance à la peine de mort sur la base de ces aveux obtenus sous la contrainte.



← POUR AGIR, ENVOYEZ
ET DISTRIBUEZ LES CARTES ACTIONS

du Sud : lorsque la communauté internationale a fait pression sur lui, le peuple a pu mettre fin à ce régime localement. La seule question qui doit être soulevée dans tout dialogue avec les autorités iraniennes est celle des droits de l'homme, et tout le reste doit être subordonné à cette amélioration. Il faut penser à long terme, car, jusqu'à présent, l'approche européenne vis-à-vis de la République islamique s'est concentrée sur le court terme, comme pour la question nucléaire. Tout le monde sait qu'un accord nucléaire, même s'il est de portée limitée, n'est qu'un accord à court terme. La solution à long terme est un gouvernement iranien soutenu par son peuple dans un contexte démocratique et qui ne sera pas une menace pour la sécurité régionale et internationale. ♦

🐦 TENEZ-VOUS INFORMÉ : @IHRIGHTS